

Sorbonne ou Assas : Master 1 Droit international ?

Par **Lprz**, le **21/07/2015** à **13:04**

Salut,

Nouveau sur ce forum (je vais de ce pas me présenter), je me tourne vers vous pour une question primordiale concernant ma première année de master sur Paris.

J'en ai en effet été accepté dans le Master 1 de droit international à la Sorbonne (http://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG30325&_redirect=voir_presentation_diplome&_lang=fr-FR) et à celui de Panthéon-Assas (http://www.u-paris2.fr/4132M-2009/0/fiche___formation/&RH=FORMATION).

Je viens d'avoir ma licence à la faculté de Montpellier et je dois avouer n'avoir aucune connaissances du fonctionnement des études de ces deux facs parisiennes. En comparant les masters les différences entre les matières ne sont pas très grandes, ce sont tous les deux des masters de droit international assez généraux préparant à des masters de droit international privé, des affaires ou public. Les matières tant de l'un que de l'autre me plaisent je me tourne vers des personnes ayant fait leurs études de droit dans l'une de ces facultés pour savoir quels critères les différencient (car il me semble qu'elles sont en effet bien différentes). Meilleure qualité d'enseignement ? Meilleure renommée nationale et internationale ? Meilleure ambiance ? Etc... Si des élèves issus de l'un de ces masters pouvaient me raconter leurs expériences, ça serait génial pour m'aider à faire mon choix !! :)

Par **Amyxr**, le **28/04/2016** à **22:59**

Coucou, qu'a tu choisis finalement? Je suis dans le même cas que toi, je viens de passer ma licence à Montpellier et j'envisage le même M1. Qu'envisage tu par la suite?

Bien à toi.